

Liste des documents constitutifs du dossier de candidature pour l'obtention d'une bourse Wernaers

Pour être recevable, le dossier de candidature doit être introduit pour le 31 octobre au plus tard et contenir les documents suivants :

- Formulaire de candidature complété, daté et signé (voir modèle) ;
- Lettre de motivation exposant la situation socio-économique du candidat, son éventuel parcours antérieur dans l'enseignement supérieur ou au niveau professionnel, les projets et objectifs qu'il poursuit dans le cadre de sa demande de bourse, les éventuels prix ou bourses remportés précédemment, ... ;
- Relevé de notes pour chaque année dans l'enseignement supérieur, certifié par l'établissement ;
- Attestation de la direction de l'établissement certifiant que le candidat est régulièrement inscrit et de conduite irréprochable (voir modèle) ;
- Tableau des revenus et dépenses du candidat (voir modèle) ;
- Dernier avertissement extrait de rôle de l'impôt sur les revenus des parents et du candidat ;
- Composition de ménage ;
- Extrait bancaire du dernier versement des allocations familiales ;
- Tout autre document susceptible d'apporter un éclairage complémentaire sur la situation socio-économique du candidat : allocation d'études, prêt d'études, crédit étudiant auprès d'une banque, aide du service social de l'établissement, aide du CPAS, job étudiant, frais liés aux études...

Le dossier de candidature doit être déposé ou envoyé à l'adresse suivante :

MINISTERE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES
CELLULE BOURSE WERNAERS
Service général de la Gestion de l'Enseignement supérieur (6^e étage)
Madame Liliane NOËL – Bureau 6F629
Rue Adolphe Lavallée 1
1080 BRUXELLES

Pour tout renseignement complémentaire : liliane.noel@cfwb.be ou 02/690.88.47.